



# Programmation Pluriannuelle de l'Énergie : où va-t-on ?

Paris le 30 novembre 2018

Mardi 27 novembre 2018, le Président de la République a dévoilé la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

La PPE est l'outil de pilotage de la politique énergétique qui a été créé par la loi de transition énergétique (LTE).

Pour la filière nucléaire en général, et pour le Groupe Orano en particulier, ces orientations sont essentielles. Elles conditionnent les politiques sociales et industrielles des années à venir.

La volonté de produire une énergie décarbonnée est réaffirmée et l'énergie nucléaire est donc incontournable. Cependant la place laissée au nucléaire dans la production d'énergie se trouve réduite.

En effet la PPE entérine la fermeture des 2 réacteurs de Fessenheim en 2020, elle prévoit la fermeture de 12 réacteurs d'ici 2035. En parallèle l'état demande à EDF de lui remettre pour 2021 un programme de réalisation de construction de centrales neuves et d'engager le moxage des réacteurs 1300 MW. Le cycle fermé du traitement/Recyclage est préservé jusqu'en 2040.

**Les conséquences pour le Groupe Orano peuvent être bien plus inquiétantes que ce que laisse penser la communication du groupe. Pour la Cfdt il ne faut pas pousser la poussière sous le tapis.**

**Les enjeux sont cruciaux nous sommes condamnés à réussir.**

Les activités des différentes entreprises du Groupe ne seront pas impactées de la même façon par ces nouvelles orientations :

- **Orano D&S et TEMIS** : Les relations commerciales avec EDF ne devraient pas être impactées par la PPE, même si la fusion opérée cette année ne semble pas, à ce jour, porter ses fruits. Orano D&S est mis en concurrence sur de nombreux sites avec des entreprises exerçant du nucléaire low-cost, ce qui n'est pas acceptable. La **Cfdt** se bat à tous les niveaux (CSFN, politiques, équipes locales chez les donneurs d'ordres, ...) pour que le prix ne soit pas le critère déterminant dans l'attribution des contrats. La responsabilité sociale et environnementale (RSE) des entreprises doit être une priorité.
- **Orano Tricastin/Malvési** : Les impacts sur le marché et les contrats de la conversion et de l'enrichissement doivent être évalués en fonction du rythme de fermeture des réacteurs. La **Cfdt** demande que l'état joue son rôle d'arbitre sur les contrats liant EDF et Orano sur la conversion et l'enrichissement (URT, conversion...) Une nouvelle fois le prix ne peut pas être le seul élément de décision.

# S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

- **Orano Mining** : Si la demande française est en baisse, elle doit être compensée par l'export. Orano Mining détient une cartographie des gisements d'uranium dans le monde qui nous donne un avantage sur nos concurrents. Les erreurs du passé ne doivent pas se reproduire, l'expertise des potentiels des gisements doit être réalisée en interne.
- **Orano Projets** : La jouvence des usines de La Hague et de Mélox ainsi que le contrat Chine doivent permettre à Orano Projets d'envisager une transition équilibrée. La **Cfdt** demande que les moyens soient donnés et que la perte de compétences engendrée par des départs de salariés soit endiguée et compensée par une politique sociale ambitieuse.
- **Logistique** : La diminution des transports est prévisible, son impact n'est pas chiffré à ce jour. La **Cfdt** demande que la maintenance des emballages, notamment sur le site de Marcoule soit assurée par Orano.
- **Traitement Recyclage** : Les annonces sont potentiellement mortifères pour cette activité. Déjà fragilisée par les difficultés des usines de La Hague et de Mélox à assurer leurs productions, la filière ne survivra pas à une baisse de chiffre d'affaire liée à la fermeture de réacteurs moxés. Ce risque est d'autant plus grand qu'un des scénarii prévoit un premier arrêt de réacteur en 2025. Les conditions commerciales du contrat traitement/Recyclage avec EDF doivent être revues. Dans cette négociation, la **Cfdt** demande que l'Etat joue un rôle d'arbitre pour que l'intérêt des deux Groupes soit préservé et que cette filière soit reconnue d'utilité publique et donc financée à son juste prix.  
La **Cfdt** demande que le financement des activités traitement recyclage permette de réaliser les investissements nécessaires à une exploitation sûre de l'outil de travail, mais aussi et surtout permette une politique sociale ambitieuse et attractive.

Les activités de logistique, de service, des mines, d'ingénierie, de chimie, d'enrichissement même si moins impactées par les positions prises par le gouvernement dans cette PPE n'auront pas les moyens de combler le manque à gagner de l'activité traitement recyclage dans les années à venir. Le groupe n'a pas le droit de minimiser les conséquences et doit absolument revoir son plan stratégique pour les années à venir afin d'anticiper les conséquences de cette nouvelle donne.

**L'excellence de la filière nucléaire doit être préservée. Tous les acteurs industriels et sociaux doivent travailler ensemble pour le bien de tous.**

**Les rancunes et rancœurs du passé doivent être purgées, c'est un luxe qu'on ne peut plus se permettre, l'avenir de nos emplois et de nos bassins d'emplois sont en jeu.**